



L'équipe du CPER « Histoire et Patrimoine de l'Université de Bretagne Occidentale » accompagne les personnels et les équipes de recherche de l'UBO dans l'archivage de leur production documentaire, tant les archives de l'administration de la recherche que celles de la recherche elle-même, publiques et privées.

Tous les acteurs d'université produisent des documents, et donc des archives.

La gestion des archives est un processus qui commence dès le stade du travail de bureau jusqu'au versement aux services des Archives compétents. Un bon classement au fur et à mesure de l'avancement des affaires permet de faciliter ensuite les opérations d'archivage.

Tout document est une « archive » dès sa création ou sa réception. Il a donc un sort final : la conservation ou l'élimination. Les archives ne sont pas à conserver indéfiniment, pour des raisons d'intérêt et de place. Seuls 10 % des documents produits et reçus seront conservés et deviendront des archives historiques.

De l'intérêt de la conservation des archives !

- Retracer l'histoire de l'université et en constituer un socle scientifique plus solide, de créer une mémoire et une histoire collective et favoriser le développement de l'histoire des sciences.
- Instituant des règles de classement, elle facilite la gestion courante des services en facilitant l'accessibilité aux informations utiles au bon fonctionnement du bureau.
- Le versement des archives définitives offre l'atout non négligeable de libérer de l'espace dans l'espace de travail.
- Les services départementaux des archives leur assurent une bonne conservation avec des ressources matérielles de qualité : hygrométrie, température, luminosité, cartonnage neutre... et une accessibilité à un public très divers : administration, chercheurs en histoire... en garantissant les règles de communicabilité.

Service Patrimoine scientifique

*Centre François Viète.
Université de Bretagne Occidentale. Site Segalen
Institut des Sciences de l'Homme et de la Société.*

Salle B119

20, rue Duquesne - CS 98 837
29 238 Brest Cedex 3

Mariannick Jadé
Ingénieur d'études « Patrimoine scientifique »
10 h 12 h 30– 13 h 30 17 h tous les jours. Et sur rendez-vous.

mariannick.jade@univ-brest.fr
02 98 01 68 80



Missions spécifiques aux Archives intégrées au programme de recherche du CPER

- Informer sur la définition des archives et ses règles codifiées par le Code du Patrimoine, et sur les particularités des archives scientifiques.
- Proposer des stratégies et méthodes afin d'assurer une gestion quotidienne, maîtrisée et programmée de l'archivage au sein même des laboratoires sans perturber l'activité scientifique.
- Comprendre les procédures et sensibiliser au processus d'archivage.
- Favoriser l'utilisation d'outils et méthodes permettant une gestion facilitée et encadrée de l'archivage (conseils d'organisation, plan de classement, tableau de gestion précisant la durée de vie de tous les documents produits ou traités par un service, recommandations d'usage des matériaux), dans le souci de faciliter le fonctionnement des équipes de recherche.
- Respecter des procédures légales et administratives d'élimination des archives et des contrats de versements et de dons (rédaction des bordereaux d'élimination, de versements et/ou de dons)
- Préparer et enclencher une action systématique notamment dans le cadre des départs en retraite.
- Former à la gestion des archives pour tout personnel désireux de se familiariser avec l'archivage.

Coopération de l'UBO avec les services des archives compétents

La coopération de l'UBO en matière d'archives, s'organise avec les collectivités et partenaires suivants :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| ➤ Archives courantes et intermédiaires | Équipes de recherche de l'UBO |
| ➤ Archives publiques | Archives Départementales du Finistère |
| ➤ Archives privées | Archives de Brest Métropole Océane |

En lien avec les recommandations du CNRS en matière d'archivage.

Une salle des archives à l'UBO

Salle B 127
Université de Bretagne Occidentale
UFR Lettres et Sciences Humaines
20, rue Duquesne
CS 93 837 - 29238 Brest Cedex 3.

Y seront entreposés les versements ayant fait l'objet d'un tri et d'un conditionnement réalisé au préalable.

Un guide pratique

Un « *Guide pratique des procédures à l'usage des personnels et des équipes de recherche de l'Université de Bretagne Occidentale* ».

Proposé sur le site d'information du CPER « Histoire & Patrimoine de l'UBO »

<http://ubopathist.hypotheses.org/>.

